

Naissance du Secours Catholique :

1946 : à l'euphorie de la victoire et de la libération succèdent les nécessités de la reconstruction. Après six années de guerre, de privations et de malheurs, la France doit faire face aux besoins les plus urgents, et les situations de pauvreté les plus diverses se multiplient. Percevant de manière impérieuse la nécessité de constituer un grand service unifié de la charité dans l'Église de France, l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France appelle plusieurs organismes à fusionner et confie cette mission à l'abbé Jean Rodhain, aumônier des prisonniers de guerre.

Le 8 septembre 1946, Jean Rodhain, annonce la naissance du « Secours Catholique » à Lourdes lors du pèlerinage du retour des prisonniers de guerre et des déportés.

La première décennie est marquée par une succession de campagnes visant à soulager de façon concrète toutes les formes de pauvreté : campagne des malades en 1947, campagne des berceaux en 1948, des vieillards en 1949, de l'enfance malheureuse en 1950, du logis de 1951 à 1954, Des équipes locales voient le jour dans les paroisses. Les donateurs se multiplient : ils seront 100 000 dès 1951.

Le Secours catholique aujourd'hui :

Aujourd'hui, le Secours Catholique-Caritas France a le statut d'association reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir des dons et legs. Il fédère un réseau de 62 000 bénévoles pour *« apporter, partout où le besoin s'en fera sentir, à l'exclusion de tout particularisme national ou confessionnel, tout secours et toute aide directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les options philosophiques ou religieuses des bénéficiaires »* (extrait des statuts, article 1er).

Fidèle à l'esprit des origines, le Secours Catholique enracine son action dans l'Évangile et dans la doctrine sociale de l'Église : respect de la dignité de la personne humaine, esprit de justice, solidarité et fraternité, paix et réconciliation, option préférentielle pour les pauvres,

Plus spécialement le Secours catholique a pour missions de :

- faire rayonner la « charité chrétienne » en mettant en œuvre une solidarité concrète entre tous, en France et dans le monde.
- Considérant que les personnes vivant des situations de pauvreté sont les premiers acteurs de leur développement, s'engager à leurs côtés pour lutter contre les causes de pauvreté et d'exclusion, et promouvoir le développement de la personne humaine
- Rechercher un partenariat militant avec les organisations qui partagent ses objectifs pour une meilleure prise en compte de la justice sociale dans les politiques à tous les niveaux
- dans l'esprit de l'Évangile, inviter chacun à partir à la rencontre du plus pauvre, à se mettre à son écoute, à le soutenir et à construire ensemble une société juste et fraternelle.

Le Secours Catholique à Dinard :

- adresse postale : 7 ter, rue de Saint-Lunaire 35800 Dinard
- adresse mail : sel.christine@wanadoo.fr
- bourse aux vêtements dans les jardins du presbytère au 60 avenue Albert Lacroix (Dinard)
 - dépôts le jeudi de 14 h 30 à 16 h 30
 - vente le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30
- secours d'urgence